

COMMUNE DU FRENEY D'OISANS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20/01/2021

Délibération N° 2021 - 03 : Tarif Eau & Assainissement 2021

L'an deux mille vingt et un et le vingt janvier à vingt heures, le Conseil Municipal, convoqué le onze janvier deux mille vingt et un, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christian PICHOU, Maire.

Étaient présents : PICHOU Christian, OUGIER Jean-Patrick, GUTHON Bernard, DIEUDONNE Laurent, CROUZET Louissette, JOUFFREY Camille, PISTOLET William, DUSSERT Sandrine, DUSSERT Cédric, MAYET Christelle

Étaient absents et excusés : OUGIER Isabelle

Pouvoirs : OUGIER Isabelle donne pouvoir à PICHOU Christian

Secrétaire de séance : OUGIER Jean Patrick

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le prix du forfait Eau – Assainissement doit être adopté chaque année.

Le Maire propose de le maintenir pour 2021 soit :

- EAU : 48€/an
- ASSAINISSEMENT : 96€/an

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **DECIDE** de maintenir pour 2021 les mêmes tarifs du forfait Eau et Assainissement auquel s'ajouteront les taxes nationales.

- EAU : 48€/an
- ASSAINISSEMENT : 96€/an

Redevance payable en 2 fois : Juin et décembre de chaque année.

Suffrages exprimés : 11 – Pour : 11 - Contre : 0 – Abstention : 0

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,
PICHOU Christian

